

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N°

/D/MINHDU DU 13 OCT 2025

PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHE PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0153/E/2AONR/MINHDU/CIPM/2025
DU 18 SEPTEMBRE 2025 POUR LES ETUDES DETAILLEES D'AMENAGEMENT DU POLE DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DE NKONG-NOUMA SITUE LE LONG DU T3 DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT
DE YAOUNDE : PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION DU POLE URBAIN DE NKONG- NOUMA ET
DIAGNOSTIC TERRITORIAL URBAIN ET TERRITORIAL DE LA COMMUNE D'OKOLA (EN PROCEDURE
D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DAO N°0153/AONR/MINHDU/CIPM/25 du 18 septembre 2025

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°92 du 15 octobre 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

DAO	Ville	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
N°0153/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2025 du 18 SEPTEMBRE 2025 pour les études détaillées d'aménagement du pôle de développement urbain de Nkong-Nouma situe le long du T3 de la voie de contournement de Yaoundé : Plan d'action de réinstallation du pôle urbain de Nkong-Nouma et diagnostic territorial urbain et territorial de la commune d'Okola.	Okola	LE COMPETING SARL BP : 7214 Yaoundé Tél : 222 21 59 88 / 699 50 11 77	85 678 203	Trois (03) mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 octobre 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES